

La base aérienne d'Emmen devra-t-elle reprendre les avions de combat après la fermeture de Sion?

DU BRUIT MAIS PAS TROP



Lorsqu'un avion militaire atterrit ou décolle de la base aérienne d'Emmen, située à deux pas des habitations, la population se bouche les oreilles et les enseignants interrompent leur cours. Keystone

» **VOLS ET EMPLOIS**
Emmen:
14 000 vols
 (dont environ 3000 jets), pour environ 1600 emplois (surtout Ruag et Armasuisse).

Sion:
8000 vols
 (dont moins de 4000 jets) pour quelque 100 emplois.

Payerne:
18 000 vols
 (dont environ 11 000 jets), pour environ 500 emplois.

Meiringen:
7000 vols
 (dont près de 5000 jets), pour moins de 200 emplois.

Source: colloque Dialogue de la journée des trois rois, Emmen, 7.1.2013

«**ARIANE GIGON, EMMEN (LU)**»

Forces aériennes » Les barrières s'abaissent pour bloquer le trafic routier, les lumières de la piste s'allument. Tout est prêt pour un atterrissage sur la base aérienne d'Emmen. Peu de temps après, un PC-21 sort de la brume et se pose. La promeneuse qui avait dû s'arrêter, avec son chien, repart d'un pas alerte.

Mais ce ne sont pas les avions à hélice, comme le PC-21 qui vient atterrir, ou les nombreux hélicoptères de l'armée qui posent problème à la population. La nuisance provient des jets: les Tiger F-5 et les Hornet F/A-18. «C'est horrible, explique la promeneuse. En été, à la piscine, quand ils décollent, on peut voir le visage des pilotes. Je tremble à chaque fois pour la sécurité de notre ville.»

Un peu plus loin, deux adolescentes attendant le bus affirment que «le bruit des avions militaires est supportable». Pourtant, «des profs doivent arrêter de parler pendant les décollages et atterrissages». Et ce septuagénaire qui sort d'un bus lance en souriant: «Je suis pour l'armée et pour la base militaire, saluez bien les Sédunois et souhaitez-leur un bon sommeil de ma part!»

Ce passant est bien informé: si la question du bruit des avions à Emmen est toujours débattue – surtout au mois d'août, lorsque les F/A-18 travaillent dans l'agglomération lucernoise pour cause de fermeture de la base de Payerne –, elle risque bien de devenir un sujet brûlant

très prochainement. L'armée doit en effet décider où les actuels 3600 mouvements de jets opérés chaque année à l'aérodrome de Sion, qui passera en mains civiles, seront déplacés (voir encadré).

L'Association de protection de la population autour de l'aérodrome d'Emmen (SFE) est déjà montée au créneau: «Si tous les vols de jets de Sion sont attribués à Emmen, nous aurons un doublement des mouvements», explique son président, Luzius Hafen. Or, selon la SFE, le nombre de vols à Payerne et à Meiringen pour les prochaines années est déjà fixé ou en passe de l'être.

Forte acceptation

«Nous avons demandé au conseiller fédéral Guy Parme-



«**La base militaire jouit actuellement d'une forte acceptation dans la population**»

Rolf Born

lin de nous dire si le chiffre de 3600 était exact et de nous garantir que le nombre actuel de vols à Emmen resterait stable, y compris avec le futur nouvel avion de combat de l'armée, mais n'avons reçu aucune réponse», regrette Luzius Hafen. Selon lui, la population d'Emmen et d'Emmenbrücke (les deux localités ne forment qu'une commune) ne tolérera jamais un doublement du nombre de vols de jets.

Pour le maire Rolf Born (plr), il faut absolument maintenir l'équilibre actuel: «La base militaire jouit actuellement d'une forte acceptation dans la population», explique-t-il. Contrairement à une exploitation civile, les vols des avions de combat sont planifiés et limités dans le temps. «Les Forces aériennes

sont un partenaire très fiable, poursuit Rolf Born. Les avions ne volent pas après 17 heures, ni la nuit, ni le week-end.»

Outre les heures de repos fixes, l'acceptation repose aussi sur un bon partenariat avec la base aérienne, poursuit le maire. «L'armée tient compte des occasions spéciales, comme les enterrements, durant lesquels elle suspend les vols, souligne-t-il. De plus, nous pouvons aussi utiliser le tarmac pour des grands événements.»

L'aérodrome est aussi pourvoyeur d'emplois: outre la base aérienne et la place d'armes, Ruag et Armasuisse offrent quelque 1600 places de travail. Environ 10% de ces collaborateurs habitent à Emmen.

«En comparaison avec les autres bases aériennes, Emmen

affiche le meilleur rapport entre mouvements d'avion et nombre d'emplois», poursuit le maire, s'appuyant sur des chiffres présentés début 2013 lors d'un colloque à Emmen (voir Repères).

Emplois et formation

«La présence de Ruag est essentielle, ajoute Rolf Born. Or l'entreprise a besoin de l'aérodrome pour les avions venant pour la révision et l'entretien, mais aussi pour la livraison des éléments qu'elle produit, pour l'industrie spatiale notamment.»

Pour les opposants, l'argument de l'emploi est délicat, voire «assez dangereux», explique Luzius Hafen, qui est par ailleurs membre du Parti écologiste. «En effet, les études ont montré qu'une augmentation du nombre de vols n'entraîne pas une hausse proportionnelle du nombre d'emplois. En clair: il faudrait beaucoup plus de bruit pour qu'il y ait aussi davantage de travail.»

Emmen insiste aussi sur sa situation géographique. «Nous formons un bassin de population de quelque 200 000 habitants, avec des points d'attraction touristiques extrêmement prisés: Lucerne, le Pilatus et le Rigi. Ce n'est pas le cas de Payerne», note Rolf Born.

Impossible, pour l'heure, d'obtenir des informations de la part du Département de la défense. «Nous informerons le canton de Lucerne et les communes concernées mi-février», a indiqué une porte-parole vendredi. Une information est également prévue prochainement à Payerne. »

Procédure de consultation terminée

La procédure de consultation sur le nouveau plan sectoriel militaire, qui doit remplacer celui de 2001, s'est terminée fin janvier. De nombreux Lucernois craignent que les mouvements d'avions n'augmentent et, avec eux, les nuisances sonores.

Basé sur le concept de stationnement de l'armée, le projet de plan sectoriel militaire établit notamment la liste des places d'armes, d'exercice et de tir, ainsi que des bases aériennes militaires. La future répartition des mouvements d'avions de combat opérés jusqu'ici par la base de Sion n'y est pas explicitement abordée. De nombreux Lucernois craignent toutefois que les décisions de principe qui seront prises avec ce texte ne façonnent aussi de façon définitive les activités de la base aérienne d'Emmen.

«C'est un thème central pour nous», écrit ainsi le canton de Lucerne dans sa réponse à la procédure de consultation, pour expliquer qu'il réagisse surtout sur ce point. Outre Emmen (30 500 habitants), les communes d'Eschenbach (3400), Rothenburg (7400), Inwil (2400), Buchrain (6100), Ebikon (13 000) et Lucerne (84 000) sont concernées. Le canton demande que la charge sonore actuelle reste stable, que la pause de quatre semaines l'été soit maintenue et que le service aérien soit encore réduit pendant deux semaines supplémentaires. En cas d'augmentation du nombre de mouvements, il demande une progression des emplois et des places de formation.

Le Conseil fédéral doit présenter son message au milieu de l'année. Puis une deuxième étape suivra, concernant les ouvrages militaires. » **AG**

L'AVENIR DE SION EST CIVIL

Le 7 décembre dernier, le Département de la défense (DDPS), le canton du Valais et la ville de Sion ont signé un accord établissant les étapes concrètes du transfert de la base aérienne en mains civiles. Le dernier cours de répétition de la base aérienne 14 a eu lieu en janvier. Le service des avions de combat cessera officiellement le 31 décembre 2017. Sion restera toutefois un aérodrome de dégagement dans les cas d'urgence. Le transfert complet (bâtiments et terrains) est prévu pour le 1^{er} janvier 2021. Il devra encore faire l'objet d'autres conventions. **AG**